

# Les Lausannois écartent la tour Taoua de leurs vues

### Référendum

Avec une bonne participation et une différence d'un bon millier de voix, le projet qui devait redynamiser le site de Beaulieu est renvoyé à l'étude

Alain Détraz Texte  
Patrick Martin Photos

«Ça fait quand même haut!» Cette phrase, on a pu l'entendre dans bien des conversations

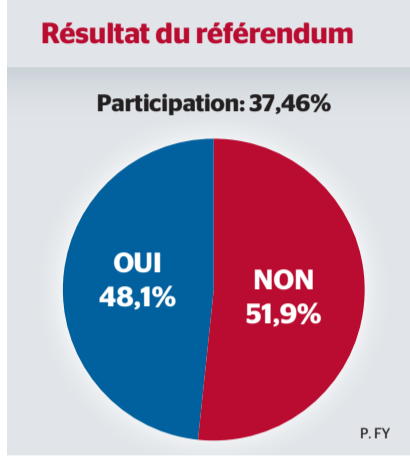
dès le moment où les ballons à hélium sont montés - en guise de gabarits - dans le ciel lausannois. Ainsi présentés, les 86 mètres de la tour de Beaulieu semblent avoir été soudain trop visibles dans le paysage. Le résultat du référendum s'en ressent: le projet Taoua est refusé par 16 296 voix contre 15 094, avec une participation remarquable de 37,46%. Les résultats ne permettent malheureusement pas une analyse par quartier. Rien de précis non plus du côté du vote des étrangers, qui avaient eux aussi leur mot à dire dans cette votation communale. Sommés, les partisans cherchent les explications de ce refus dans les critères esthétiques du projet.

Le résultat du scrutin est tombé peu après midi, hier, dans les pas perdus de l'Hôtel de Ville. Cette rapidité a intensifié le coup de massue asséné aux partisans de la tour. «On est un peu surpris, admet Pierre-Antoine Hildbrand, coprésident libéral-radical du comité de soutien. J'avais l'impression que notre campagne était bonne, que nous avions réussi à faire passer le message.»

### Refus d'une tour

Très vite, en conférence de presse, la Municipalité n'a pu que prendre acte de la volonté exprimée ce dimanche par les Lausannois. La campagne, très disputée, a largement permis aux deux camps d'exprimer leurs opinions. Et la participation à ce scrutin - organisé en dehors des votations fédérales - marque l'intérêt des électeurs pour cet objet. «Mais, dans tout ce qui a pu être dit, l'esthétique du projet a pesé lourd dans le verdict des Lausannois, commente le syndic, Daniel Brélaz. Sa hauteur a également joué un rôle.» Il apparaît clair à la Municipalité que les Lausannois ne veulent pas de tour sur le site de Beaulieu. Son «impact visuel» sur le paysage, qui fut l'un des grands thèmes de la campagne contre ce projet, semble avoir convaincu la majorité des électeurs de ne pas le soutenir.

Les élus ont observé un basculement de l'opinion au cours de la campagne. Les deux dernières semaines semblent avoir été fatales à la tour de Beaulieu. «En fin de parcours, beaucoup étaient dans le doute et ils se sont retranchés dans un non de prudence», analyse Benoît Gaillard, président socialiste du comité de soutien. «Les Lausannois ont un problème avec les tours, pourtant des constructions comme le CHUV ou Valmont en sont aussi», juge le municipal Olivier Français. Aux regards marqués des partisans répond le sourire



des opposants. «C'est une victoire à l'arraché, mais pas tant que ça si l'on considère la différence de moyens financiers entre les deux camps», claironne Roland Wetter, vice-président du Mouvement pour la défense de Lausanne. Pour lui, l'issue du vote est logique: «Si l'on observe où se plantent les tours actuellement, c'est plutôt dans des villes ou des quartiers neufs.» L'argument d'une tour néfaste à la topographie en pente de Lausanne a joué à fond, de plus dans un quartier presque uniquement consacré à l'habitat. «Nous sommes heureux d'avoir pu engager une discussion sur l'urbanisme à Lausanne», ajoute Laurent Marmier, coprésident du comité référendaire.

### Développement pas contesté

Ce même comité reprochait aux édiles d'avoir conçu un projet sans réelle concertation avec le voisinage. La chose semble en bonne voie d'être corrigée puisque la Municipalité a indiqué sa volonté d'inclure les opposants dans les discussions lors de la suite des opérations. «Nous n'avions pas de plan B et la réflexion qui s'amorce prendra plusieurs mois», dit Daniel Brélaz. Le Conseil communal n'a pas attendu cette échéance. Une proposition, signée des Verts et des socialistes, invite la Municipalité à intégrer les halles nord et les abords du site de Beaulieu à la réflexion.

«Le résultat est assez serré pour que les uns n'écrasent pas les autres», dit Benoît Gaillard. Ainsi, le vote n'est pas interprété comme une volonté de stopper le développement de la ville. Chez les Verts, qui ont largement participé à la campagne du non, on se dit investi de cette responsabilité. Vincent Rossi, président du groupe: «Nous allons proposer d'utiliser l'étalement naturel de cette ville en pente, dit-il. C'est un atout dont il faut profiter plutôt que d'aller à son encontre.»

Retrouvez tout le dossier du projet rejeté sur [taoua.24heures.ch](http://taoua.24heures.ch)



**Sourires**  
Le comité référendaire - notamment composé de riverains ainsi que de La Gauche, de l'UDC et d'une majorité des Verts - a convaincu les électeurs lausannois. PATRICK MARTIN



L'impact visuel de cette tour dans le paysage lausannois (86 m pour 27 étages) a joué un rôle important dans son refus par les électeurs. DR



Douchée par le résultat des urnes, la Municipalité de Lausanne continue de soutenir le site de Beaulieu et appelle les référendaires à participer aux réflexions qui devront suivre ce vote.



Etienne Bléhaut, directeur général de Losinger Marazzi, et l'architecte François Jolliet, associé du bureau Pont 12, qui avait remporté le concours d'architecture avec son projet Taoua.

«Nous avons joué un rôle de brise-glace en rouvrant le débat sur les tours, qui était suspendu depuis la votation de 1972»



**François Jolliet**, architecte, associé de l'atelier Pont 12, qui a conçu le projet Taoua

«Des acteurs très motivés se sont réunis autour de ce projet. D'où un esprit de partenariat favorable à la reprise des réflexions»



**Etienne Bléhaut**, directeur général adjoint de Losinger Marazzi SA

«L'esthétique du projet a pesé lourd dans le verdict des Lausannois. Sa hauteur a également joué un rôle»



**Daniel Brélaz**, syndic de Lausanne

«Nous l'avons dit: l'avenir de Lausanne ne se jouait pas sur Taoua. Son refus ne va pas stopper le développement de la ville»



**Benoît Gaillard**, coprésident (PS) du comité de soutien

«Si l'on observe où se plantent les tours actuellement, c'est plutôt dans des villes ou des quartiers neufs»



**Roland Wetter**, vice-président du Mouvement pour la défense de Lausanne

## L'avenir de Beaulieu sera recadré juste après Pâques

Une conviction s'est vite imposée hier: «Il faut relancer immédiatement la machine.» L'expression est de Gustave Muheim, président de la Fondation de Beaulieu, qui possède le terrain et les installations du Centre de congrès et d'expositions. «Nous avons vendu à la Commune la parcelle qui prolonge les halles sud sur le front Jomini. Nous espérons accélérer ainsi la réalisation d'un projet privé contenant l'hôtel dont nous avons impatiemment besoin.»

Question accélération, c'est raté. Dans les faits, le projet a déjà été suspendu pendant deux ans pour y intégrer du logement, avec l'espoir de le rendre politiquement plus acceptable. Avec le vote d'hier, observe Gustave Muheim, le calendrier du programme de rénovation Beaulieu 2020 «se retrouve décalé d'au moins quatre ans». Les deux premières étapes ont pourtant été réalisées dans les temps prévus (avec la modernisation des équipements pour les congrès d'abord, la halle sud pour les expositions ensuite). Il y a une première urgence, note le président de la fondation: «Elle est même urgente. Le complexe de Beaulieu ne peut plus continuer à vivre avec l'impression d'inachevé et de laisser-aller qui se dégage du front Jomini en l'état actuel.»

Au-delà de ce problème d'image de marque, demeurent les besoins hôteliers du Centre de congrès et d'expositions. L'exploitant du site, MCH Beaulieu Lausanne SA, les a rappelés

hier après-midi. Certes, rassure son directeur général, Stephan Peyer, «MCH continuera à investir dans le développement de ses affaires ici». Mais, enchaîne-t-il, «une capacité hôtelière attractive à Beaulieu est essentielle à la bonne marche des foires et des congrès.» Les différents acteurs du dossier sont dès lors appelés à «trouver une solution le plus rapidement possible». «Nous souhaitons rencontrer une délégation de la Municipalité immédiatement après Pâques», précise Gustave Muheim.

Directeur adjoint de Losinger Marazzi SA, Etienne Bléhaut sera de la suite de l'aventure. A la suite d'un concours d'investisseurs, son groupe a été retenu pour participer à l'aménagement du front Jomini en 2007, une année avant que l'atelier Pont 12 ne remporte le concours d'architecture. «L'éché que nous endurons ce week-end fait partie des risques que doit assumer un entrepreneur.» Etienne Bléhaut s'attache au positif: «Des acteurs très motivés se sont réunis autour de ce projet. D'où un esprit de partenariat favorable à la reprise des réflexions.»

Sur quelle base? Réponse du municipal Olivier Français, directeur des Travaux: «Une des variantes possible consiste à intégrer dans une même démarche l'aménagement du front Jomini, la transformation des halles nord et le secteur du parc de la Violette» qui surplombe le site. **D.A.**

## Entre Chavannes et Taoua, Malley fera la différence

A Bussigny, il y a deux ans, et maintenant à Lausanne, les autorités ont vu s'effacer leurs tours face à des opposants-citoyens qui n'en voulaient pas. En février, Chavannes créait la surprise en acceptant une tour de 117 mètres. Il y a donc 2 à 1 en défaveur des tours dans l'agglomération lausannoise. Du moins parmi celles attaquées par référendum. Car une autre se construit en ce moment au Mont-sur-Lausanne sans faire de bruit (60 m, comme à Bussigny).

Entre la table rase de Chavannes, la friche de Bussigny, toute proche d'habitations, et le quartier déjà dense de Beaulieu, les contextes varient. Mais des points communs existent. Primo, à chaque fois, les projets ont été rendus publics une fois ficelés. De quoi susciter l'ire des riverains, qui attaquent par référendum pour se défendre. Secundo, les trois projets ne prévoyaient de loin pas qu'une tour, mais c'est toujours elle qui finit par être le centre de l'attention. A Chavannes, c'est sa taille qui a fait peur, jamais sa prétendue laideur. Alors qu'à Lausanne

l'esthétique a pris une place immense dans le processus de formation de l'opinion.

Il y en a un qui devra bientôt mettre l'opinion de son côté. Alain Gilliéron, syndic de Prilly, a dans ses tiroirs, tout près d'être rendu public, un projet de tour pour le quartier du Viaduc, à Malley. «Taoua n'a pas passé? Aïe!» L'élu avoue avoir du mal à avaler la nouvelle. Découragé? Tout de même pas. «L'Ouest lausannois a l'air plus disposé aux tours que Lausanne. On ne va pas baster.» Quelle stratégie va-t-il adopter pour défendre son projet? Trop tôt pour le dire. «Nous sommes au stade du PPA», précise-t-il. Le plan partiel d'affectation précède l'élaboration d'un plan de quartier. «Quand on y arrivera, nous consulterons la population, mais pas avant. Avant, nous l'informerons de ce que nous imaginons faire.» Pas de référendum automatique? «Non, pas a priori. Mais, bon, je ne suis pas forcément contre.» Avant d'ajouter que son atout vient peut-être de la friche de Malley, dont le développement est «très attendu». **Cl.M.**

### Inventaire exhaustif des votations communales concernant l'urbanisme lausannois (il n'y a jamais eu de scrutin de ce type avant 1925)

Date	Objet	Part.	OUI	NON
5 juillet 1925	Construction d'une grande salle au casino de Montbenon	25,6%	45,5%	54,5%
19 décembre 1948	Rachat des transports publics lausannois	38,5%	35%	65%
5 mars 1961	Rénovation et agrandissement du casino de Montbenon	23,6%	29,7%	70,3%
25 juin 1972	Projet d'hôtel et de centre commercial à Ouchy	27,8%	32,1%	67,9%
12 décembre 1980	Aménagement des régions périphériques et foraines	19,6%	59,4%	40,6%
4 décembre 1983	Aménagement de Saint-François sud	30,8%	36,8%	63,2%
20 mai 1984	Aménagement du secteur Grand Saint-Jean/Louve	34,6%	42 &	58%
28 octobre 1984	Projet Jumelles-Terreaux	23,6%	71,4%	28,6%
12 novembre 1986	Projet de la Gare du Fion	25,8%	45,3%	54,7%
19 mars 1989	Nouveau quartier du Rôtillon	27,3%	47,5%	52,5%
21 juin 1992	Piste en dur de la Blécherette	31,3%	59,9%	40,1%
12 mai 1996	Projet d'école à côté de l'Hermitage	32,2%	29,7%	70,3%
28 septembre 1997	Construction d'un vélodrome à la Pontaise	38,8%	36,6%	63,4%
22 septembre 2002	Nouveau quartier du Rôtillon	37,3%	61,8%	38,2%
27 septembre 2009	Déplacement à Vidé du stade de la Pontaise	38,3%	44,1%	55,9%

Syndic en fonction: Paul Rosset (lib.), J.-H. Addor (rad.), Pierre Graber (soc.), Jean Peitrequin (rad.), Georges-André Chevallaz (rad.), Jean-Pascal Delamuraz (rad.), Paul-René Martin (rad.), Yvette Jaggi (soc.), J.-J. Schilt (soc.), Daniel Brélaz (Vert)